



Paris, le 30/06/2011

Entrée en vigueur de l'accord avec Columbus Gold Corp. : Auplata détient désormais 34% du capital de la société d'exploration canadienne

Auplata, société d'exploitation et d'exploration aurifère basée en Guyane française et cotée sur NYSE Alternext à Paris, et Columbus Gold Corp., société d'exploration aurifère canadienne cotée sur le marché TSX de la bourse de Toronto (Canada), annoncent la finalisation de l'accord opérationnel et capitalistique signé le 3 décembre 2010 pour le développement du site minier de Paul Isnard.

Les dernières conditions suspensives étant aujourd'hui levées, grâce notamment à l'approbation du marché TSX de la Bourse de Toronto, les termes de l'accord sont effectifs depuis le 29 juin 2011.

Conformément aux termes de l'accord, Columbus Gold Corp. a émis gratuitement, en date du 29 juin 2011, 30 276 266 actions au bénéfice d'Auplata. À l'issue de cette opération, Auplata détient désormais 34% du capital de Columbus Gold Corp., devenant ainsi le premier actionnaire de la société canadienne.

Un tiers de ces actions sera librement cessible par Auplata à compter du 30 octobre 2011. Le solde des actions fait l'objet d'une obligation de conservation (clause de lock-up) pendant une durée de 2 ans jusqu'au 29 juin 2013.

La finalisation de cet accord va se traduire par la mise en œuvre rapide des travaux d'exploration et des premiers forages jusqu'à 200 mètres de profondeur sur le secteur dit de la Montage d'Or dès le mois d'août 2011. Columbus Gold Corp. devrait publier régulièrement les résultats de ces campagnes de forage.

« Nous sommes heureux d'avoir pu finaliser, un peu plus de six mois après son annonce, cet accord opérationnel et capitalistique majeur pour Auplata qui va permettre, au cours des prochaines années, la mise en valeur des importantes ressources aurifères du site minier de Paul Isnard, déclare Jean-Pierre Gorgé, Président du Conseil d'administration d'Auplata. Auplata détient désormais une participation importante dans une société d'exploration aurifère avec un portefeuille constitué de nombreux projets miniers prometteurs aux Etats-Unis et désormais en Guyane Française, le projet Paul Isnard étant le plus avancé. »

Auplata en bref

Auplata est le premier producteur d'or de Guyane Française. Née en juillet 2004, la société Auplata exploite deux mines d'or, Dieu Merci et Yaou. Au total, Auplata dispose de plus de 750 km² de permis et titres miniers.

Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière aurifère guyanaise.

Auplata détient, depuis février 2009, la qualification « entreprise innovante » décernée par OSEO innovation.

Le capital social d'Auplata est composé de 18 600 499 actions. Auplata est coté sur le marché NYSE Alternext à Paris (NYSE Euronext).

Action Auplata : FR0010397760 – ALAUP

Obligation Auplata 03/2015 : FR0010849968 – ALXP

Pour plus d'information sur la société Auplata, vous pouvez consulter le site Internet de la société à l'adresse suivante : www.auplata.fr.

Recevez gratuitement toute l'information financière par e-mail d'Auplata en vous inscrivant sur : www.actus-finance.fr

Contacts :

AUPLATA

Jean-Pierre Gorgé

Président

01 44 77 94 80

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes

Relations investisseurs

01 72 74 81 87

Nicolas Bouchez

Relations presse

01 77 35 04 37